

COPIMA



كوبىما

Pièces de Rechange Véhicules Légers, Poids Lourds, Agricoles et Industrielles

Application de la TIC sur le prix de la batterie (60 dirhams TTC)

Le projet de la Loi de Finance 2022, ayant apporté une série de changements aux mesures douanières et impôts indirects, applique sur la vente de batterie au consommateur final une **TIC** (Taxe intérieure de consommation) d'une valeur de 50 Dirhams HT par batterie (60 Dirhams TTC).

Cette **TIC**, à but écologique, est imposée sur les produits et équipements énergivores et aura pour but de financer le Fond d'Appui à la protection sociale et au Budget général de l'Etat.

Cette taxe viendra également subventionner les initiatives de recyclage des produits électroniques, notamment des batteries automobiles. La batterie en fin de vie contient de nombreux composants encore réutilisables, autre que le plomb et l'acide sulfurique hautement toxiques pour l'environnement dont il faut disposer proprement.

La **TIC** sera applicable à partir de début Janvier 2022. Nous informons nos revendeurs partenaires que le tarif des batteries connaîtra une **augmentation de 60 Dirhams TTC par batterie** (indifféremment de la référence et de la taille de la batterie).

Merci pour votre compréhension



S.A.R.L. au Capital de 11.000.000,00 DH

Siège Social : Parc Industriel Ouled Saleh - Lot. 98 - Bouskoura - B.P. : 10651 - 20180 Casablanca

Tél.: 05.22.92.22.22 (L.G) - Fax : 05.22.59.21.95

Succursale : 133, Rue El Bakri - B.P. : 10651 - 20110 Casablanca - Tél.: 05.22.30.05.05 - Fax : 05.22.30.77.32

E-mail : copima@menara.ma - Site web : www.copima.ma